

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *LUNDI 10 janvier 2011 à 20 h 00* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux et Jeannine Descoteaux, et messieurs les conseillers Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de madame Mélanie Fontaine, pro-maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Isabelle Tougas, secrétaire*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

Monsieur le maire, André Descôteaux est absent de cette séance.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-01-001

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 13 décembre 2010 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 décembre 2010 ;
05. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2010 ;
06. Adoption des comptes payés et à payer ;
07. Période de questions ;
08. Règlement 100-2010 – Modifiant le plan d'urbanisme #059-2006 – Projet final ;
09. Avis de motion – Règlement pourvoyant à l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement 358 (Aqueduc, rue Maurault) ;
10. Ascenseur – Résolution des travaux pour subvention FCCQ ;
11. Ascenseur – Décomptes progressifs des travaux effectués ;
12. Rue Principale – Résolution des travaux pour subvention PRECO ;
13. Avis de motion – Dossier chenils ;
14. Ministère des Transports du Québec – Responsabilité de notre municipalité lors des travaux de réparation ou d'entretien durant l'année 2011 ;
15. Programme Placement Carrière-Été 2011 – Autorisation de signature ;
16. Association des directeurs municipaux – Renouvellement de la cotisation 2011 ;
17. Projet d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial pour la rue Hector – Mandater la firme DESSAU ;
18. Tests de sol – Rue Hector ;
19. Remplacement en cas de maladie – Mandater Isabelle Tougas ;
20. Départ Jeunesse – Appui financier ;
21. Financement d'appui aux étudiants – Modification du remboursement ;
22. Location de salles de la municipalité – Réajustement des prix ;
23. Nouvelles entrées d'eau – Modifications des prix ;
24. Permis de construction émis ;
25. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 décembre 2010 ;
26. Varia ;
27. Documents déposés ;
28. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
29. Période de questions ;
30. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU 13 DÉCEMBRE 2010**

Séance SPÉCIALE du 13 décembre 2010

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale du 13 décembre 2010*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-01-002 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 13 décembre 2010 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Séance RÉGULIÈRE du 13 décembre 2010

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière du 13 décembre 2010*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-01-003 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière du 13 décembre 2010* et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 DÉCEMBRE 2010

Séance SPÉCIALE du 20 décembre 2010

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance spéciale du 20 décembre 2010*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-01-004 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale du 20 décembre 2010* et d'en autoriser la signature.

06. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 7 janvier 2011 ;

2011-01-005 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, Michèle Latraverse, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

Michèle Latraverse,
Adjointe aux finances

1	Agritex-Pièce souffleur	7.36 \$
2	Boutique le temps d'une fête-CDL	84.65 \$
3	Centre d'orthèses du bas richelieu-Bottes à Guy	203.31 \$
4	Cogeco cable Québec-Internet biblio	62.03 \$

5	Courrier-sud-Avis public	853.34 \$
6	Descoteaux André-Déplacements	113.40 \$
7	Distribution Québec centre-Achat friandises pour patinoire	92.23 \$
8	Dépanneur Pierreville-Essence	171.76 \$
9	Dépanneur Beau-soir-Essence et diesel	449.04 \$
10	Drummond info plus inc-Réparer ordi. en réseau	411.94 \$
11	Éditions Yvon Blais-Mise à jour	132.20 \$
12	Emco Itée-Pièce aqueduc	7.48 \$
13	Équipement Raydan-Compresseur et clôtures église	582.84 \$
14	F.Q.M.-M.Lavoie	28.22 \$
15	Gamelin Kevin-Inscription hockey 2010	108.75 \$
16	Graffik art-Cartes de Noel	90.30 \$
17	Jean-Paul Blanchard et fils-Conteneur	155.34 \$
18	L'annonceur-Vœux de Noel	146.74 \$
19	Laboratoire d'analyses s.m. inc-Analyses des étangs	54.18 \$
20	Les laboratoires Shermont inc-Rue Principale	4 396.79 \$
21	Les pétroles Hubert Gouin & fils-Huile église	2 171.29 \$
22	Martel, Brassard, Doyon S.E.N.C.-Plusieurs causes	2 568.42 \$
23	Megaburo-Fournitures	94.33 \$
24	Oxygène Sorel-Tracy-Location annuel	54.69 \$
25	Patrick Morin-Matériaux	326.31 \$
26	Pompes à eau Launier & fils-Poste Ally	802.54 \$
27	Poste Canada	57.18 \$
28	Régie I.A.E.P. du bas St-Francois-Achat d'eau novembre	11 797.39 \$
29	Régie int.des déchets Bécancour-Redevances 12-2010	4 034.98 \$
30	Régie int.des déchets du Bas St-Francois-Redevances 12-2010	5 641.06 \$
31	Régie d'incendie de Pierreville-Cheminée M.Provencher	894.16 \$
32	RTL excavation inc-Fuite d'eau chemin Bibeau	1 004.58 \$
33	Serrupro serrurier tracy-sorel enr-Clées	39.05 \$
34	Trial Roger -Remboursement de location terrain 2011 et 2012	216.67 \$
35	Vachon Claude-Soccer	171.00 \$
	Sous-total des factures à payer	38 025.55 \$

Fournisseurs (dépenses 2011)

1	Belisle Pierre-Déneigement 2e versement	740.52 \$
2	CRSBP du centre du Quebec, de Lanaudiere et de la Mauricie inc-Quote-part	12 757.73 \$
3	Champagne Jean-Paul-Location entrepôt - janvier	150.00 \$
4	Courchesne Sylvain-Inscription hockey 2011	127.50 \$
5	Croix-rouge canadienne-Contrat de service	300.69 \$
6	Desmarais Joé-Inscription hockey 2011	108.75 \$
7	Desmarais Zac-Inscription hockey 2011	108.75 \$
8	Dépanneur Pierreville -Lait	3.85 \$
9	Les produits coopcinelle-école Vincent Lemire-Commandite	100.00 \$
10	Équipement Raydan-Pièce	5.88 \$
11	Fond de l'information fonciere-Mutation	15.00 \$
12	Gamelin Francois-Déneigement 2e versement	9 740.58 \$
13	Gaston Gamelin-Déneigement 2e versement	13 857.61 \$
14	Jean-Paul Blanchard et fils-Conteneur	156.78 \$
15	Lamontagne-Allard Karel-Inscription hockey 2011	58.75 \$
16	Lamontagne-Allard Loik-Inscription hockey 2011	58.75 \$
17	Le lien maison de la famille-Commandite 2011	2 500.00 \$
18	Les consultants Raymond Bluteau-Ascenseur	1 025.33 \$
19	Martel, Brassard, Doyon, s.e.n.c.-Abonnement 2011	1 367.10 \$
20	Megabureau-Lecture compteur	27.16 \$
21	M.R.C.Nicolet -Yamaska 1er versement q-p	43 667.22 \$
22	Normand Bardier-1er versement déneigement	1 993.69 \$
23	O.M.H.P-Quote-part de l'année 10%	12 465.00 \$
24	Patrick Morin-Fournitures	281.39 \$
25	PG Govern QC inc-Contrat annuel	8 341.47 \$
26	R.I.G.I.D. Bécancour-Nicolet-Yamaska-Quote-part janvier	6 350.00 \$
27	Régie d'incendie Pierreville-Cheminée L.Mongrain	698.46 \$
28	Rouillard & frères inc-Eau	19.33 \$
29	Société de sauvetage-Affiliation 2011	91.71 \$

Sous-total des factures à payer	117 119.00 \$
--	----------------------

Kilométrage payé avec salaire

1	x	Sylvain Bardier-Décembre	59.40 \$
1	x	Michèle Latraverse-Décembre	- \$
1	x	Guylaine Courchesne-Décembre	- \$
1	x	Isabelle Tougas-Décembre	7.90 \$
Sous-total des factures déjà payées			67.30 \$

Déboursés directs

1	2055	Gamelin Gaston-1er versement 2010-2011	13 729.89 \$
2	2056	Gamelin Francois-1er versement 2010-2011	9 650.81 \$
3	2057	Neopost Canada ltée-Plan de protection	49.39 \$
4	2058	Opération nez rouge-Commandite	150.00 \$
5	2059	Corporation des fleurons du Québec- M.Lavoie	169.32 \$
Sous-total des factures déjà payées			23 749.41 \$

Prélèvements automatique

1	x	Bell Canada-Décembre	1 371.20 \$
2	x	Hydro-Quebec-Décembre	6 078.42 \$
3	x	Kubota Canada ltée-tracteur-Décembre	836.15 \$
4	x	Ministre du revenu-D.A.S.P. décembre	8 221.52 \$
5	x	Receveur général du Canada-D.A.S.F.décembre	4 124.38 \$
6	x	Télus mobilité-Cellulaires-Décembre	336.34 \$
7	x	Visa desjardins-19 lt Gouv.P.Comtois	47.12 \$
			21 015.13 \$
Total des factures du mois			199 909.09 \$

07. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h10.

Aucune question n'étant posée, nous poursuivons la séance.

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE (20h10 à 20h13)

2011-01-006

Il est proposé par la pro-maire Mélanie Fontaine
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'ajourner la présente séance du conseil afin de procéder à la tenue de l'assemblée publique aux fins de consultation concernant le projet de règlement 100-2010 – Modifiant le plan d'urbanisme #059-2006.

**08. RÈGLEMENT 100-2010 – Modifiant le plan d'urbanisme #059-2006 –
Projet final**

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été légalement donné le 8 novembre 2010 par la résolution 2010-11-268 ;

CONSIDÉRANT qu'un premier projet de règlement concernant le dossier en titre a été adopté lors de la séance régulière du 8 novembre 2010 par la résolution 2010-11-269 ;

CONSIDÉRANT la tenue d'une assemblée publique de consultation, tenue le 10 janvier 2011 aux alentours de 20h15, à l'Hôtel de ville de Pierreville, situé au 26, rue Ally à laquelle toutes personnes concernées étaient invitées à s'exprimer sur ces modifications à l'application dudit règlement ;

CONSIDÉRANT l'avis de conformité qui a été délivré par la MRC de Nicolet-Yamaska, adopté lors de la séance des maires du 24 novembre 2010 ;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu d'adopter le second projet de règlement et ce, sans modification au premier projet ;

2011-01-007

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le règlement intitulé :
« *Règlement 100-2010 – Modifiant le plan d'urbanisme #059-2006* » soit et est adopté.

09. AVIS DE MOTION – Règlement pourvoyant à l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement #358

2011-01-008

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean-Luc Vallières à l'effet qu'un règlement pourvoyant à l'approbation d'une somme de 2 850\$ par un emprunt pour couvrir les frais de refinancement du règlement #358, sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

10. ASCENSEUR – Résolution des travaux pour subvention FCCQ

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a annoncé qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI), du Programme d'infrastructure de loisirs (PIL), du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) ou du volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ 1.3);

CONSIDÉRANT que pour être prolongés jusqu'au 31 octobre 2011, ces projets doivent avoir eu des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) faites avant le 31 mars 2011 et une réclamation transmise pour ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avant le 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit recevoir, avant le 12 janvier 2011, une résolution par laquelle la Municipalité de Pierreville s'engage à compléter ces projets et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit aussi recevoir avec cette résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation de chaque projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur

2011-01-009

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par le conseiller Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à terminer le ou les projets de la liste annexée à la présente résolution et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

QUE la municipalité de Pierreville fournisse avec la présente résolution un calendrier (échancier) détaillé de la réalisation du projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur, pour chaque projet de la liste annexée à la présente résolution;

QUE la municipalité de Pierreville accepte que les projets n'étant pas dans la liste annexée à la présente résolution seront complétés en respectant les échéances initiales de fin de projet des programmes visés.

11. ASCENSEUR – Décomptes progressifs des travaux effectués

CONSIDÉRANT le décompte progressif no.1 dans le cadre du projet mentionné en titre pour les travaux réalisés en date du 17 décembre 2011 ainsi que du décompte no. 2 pour les travaux réalisés en date du 4 janvier 2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation des paiements émise par l'architecte Raymond Bluteau, dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-01-010

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un paiement pour le décompte no. 1, daté du 17 décembre 2010, au montant de 46 628.66 (taxes incluses), ainsi que qu'un paiement pour le décompte no. 2, daté du 6 janvier 2011, au montant de 5 373.98\$ (taxes incluses) à l'entreprise *Construction Thiery Lampron Inc.* pour les travaux d'ascenseur à la Salle Renault –Baril.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Projet divers – Autres » 03 310 00 006

11. RUE PRINCIPALE –Résolution des travaux pour subvention PRECO

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada a annoncé qu'il permettait, sous certaines conditions, de compléter jusqu'au 31 octobre 2011 des projets subventionnés dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI), du Programme d'infrastructure de loisirs (PIL), du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) ou du volet 1.3 du Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ 1.3);

CONSIDÉRANT que pour être prolongés jusqu'au 31 octobre 2011, ces projets doivent avoir eu des dépenses admissibles (honoraires professionnels ou achat de matériaux ou travaux matériels) faites avant le 31 mars 2011 et une réclamation transmise pour ces dépenses au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avant le 31 mars 2011;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit recevoir, avant le 12 janvier 2011, une résolution par laquelle la Municipalité de Pierreville s'engage à compléter ces projets et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire doit aussi recevoir avec cette résolution un calendrier (échéancier) détaillé de la réalisation de chaque projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur;

EN CONSÉQUENCE,

2011-01-011

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de Pierreville s'engage à terminer le ou les projets de la liste annexée à la présente résolution et à accepter la responsabilité de défrayer les coûts des travaux réalisés après le 31 octobre 2011;

QUE la municipalité de Pierreville fournisse avec la présente résolution un calendrier (échéancier) détaillé de la réalisation du projet jusqu'au 31 octobre 2011, signé par un ingénieur, pour chaque projet de la liste annexée à la présente résolution;

QUE la municipalité de Pierreville accepte que les projets n'étant pas dans la liste annexée à la présente résolution seront complétés en respectant les échéances initiales de fin de projet des programmes visés.

12. AVIS DE MOTION – Dossier chenils

2011-01-012

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Sylvain Traversy qu'à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement concernant les endroits pour implanter ou exploiter des chenils.

13. MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – Responsabilité de notre municipalité lors des travaux de réparation ou d'entretien durant l'année 2011

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville effectuera des travaux de réparation ou d'entretien en 2011 ;

CONSIDÉRANT que certains de ces travaux seront effectués sur des routes dont l'entretien relève du ministère des Transports du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-01-013

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pierreville se porte garante pour tous les travaux d'entretien et de réparation qu'elle effectuera à l'intérieur de l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec durant l'année 2011. La municipalité de Pierreville nomme monsieur *GUY DESCHENEUX*, inspecteur municipal, à titre de responsable.

14. PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ 2011 – Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville de même que le *Comité de la Jeunesse de Pierreville* peuvent déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme Placement Carrière Été afin d'embaucher des étudiants pour la saison estivale 2011 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Pierreville ainsi que le Comité de Jeunesse de Pierreville désirent encourager les jeunes de la région dans leur recherche d'emploi estival ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un ou des signataires afin de représenter les intérêts de la Municipalité de Pierreville et du Comité de la Jeunesse de Pierreville dans leur adhésion à ce programme ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-01-014

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que Guylaine Courchesne, adjointe administrative ou Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste, en l'absence de Micheline C. Laforce, soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité, ainsi que pour et au nom du Comité de Jeunesse de Pierreville tout document relatif au Programme Placement Carrière Été 2011.

15. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX – Renouvellement de la cotisation 2011

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de renouveler la cotisation 2011 à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-01-015

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion de la secrétaire-trésorière / directrice général de la municipalité de Pierreville, madame Micheline C. Laforce, à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2011 au coût de 585,13\$ (taxes incluses) ;

DE demander à la Régie I.A.E.P. du Bas St-François d'accepter de défrayer la moitié de la cotisation pour sa secrétaire-trésorière qui est également notre directrice générale, soit un montant de 205.06\$.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Congrès-formation-déplacements » 02 130 00 310

16. PROJETS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE ET PLUVIAL POUR LA RUE HECTOR – Mandater la firme DESSAU

CONSIDÉRANT que la demande de soumission pour la préparation des plans et devis pour le projet d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial dans la rue Hector ;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront indexés à ceux de la rue Georges ;

2011-01-016

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accorder le contrat de la préparation des plans et des devis à la firme Dessau Inc, pour la rue Hector au montant de 21 540\$ (taxes en sus). Le tout conditionnellement à l'acceptation des travaux pour la Municipalité de Pierreville selon les subventions qui seront disponibles pour ce projet.

17. TESTS DE SOL – Rue Hector

CONSIDÉRANT que nous sommes à faire l'étude pour changer l'aqueduc et à refaire la chaussée sur la rue Hector;

CONSIDÉRANT que nous pourrions être éligible à une subvention au Programme de la Taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT que le ministère exige la réalisation d'une étude pédologique dans le cadre du projet;

2011-01-017

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'embaucher la firme *LES LABORATOIRES SHERMONT* au coût de 6 574\$ (taxes en sus) pour réaliser l'étude pédologique sur la rue Hector.

18. REMPLACEMENT EN CAS DE MALADIE - Mandater Isabelle Tougas

CONSIDÉRANT l'absence de la directrice générale, Micheline C. Laforce et/ou de la comptable, Michèle Latraverse;

CONSIDÉRANT qu'il faudra continuer de payer les employés municipaux, lors d'absence prolongé de la directrice générale et de la comptable;

2011-01-018

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux

Appuyée par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste, pour apprendre les procédures relatives à la paie.

19. DÉPART JEUNESSE – Appui financier

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière reçue de la part de Département Jeunesse, un organisme qui s'implique auprès des jeunes contrevenants et propose une démarche qui repose sur la notion de réparation des torts causés afin de favoriser la responsabilisation des adolescents concernés;

CONSIDÉRANT que Département Jeunesse offre aussi un service de prévention en milieu scolaire;

CONSIDÉRANT les préoccupations de la municipalité en matière de vandalisme et en ce qui concerne tout autre méfait pouvant causer préjudices aux biens d'autrui ou aux personnes;

CONSIDÉRANT que la municipalité a eu recours aux services de Département Jeunesse pour l'aider à effectuer le suivi d'actes de vandalisme;

2011-01-019

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un déboursé de 100\$ à Département Jeunesse à titre de soutien financier pour l'année 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des fonds sont disponibles au poste budgétaire « Subvention organismes-Divers » 02 701 90 990

20. FINANCEMENT D'APPUI ÉTUDIANTS – Modification du remboursement

CONSIDÉRANT que ultérieurement, une résolution avait été adoptée pour encourager les étudiants à s'inscrire à des activités sportives ou culturelles ;

CONSIDÉRANT qu'un remboursement de 25% des frais d'inscription était en vigueur pour l'activité la plus dispendieuse, une fois l'an ;

CONSIDÉRANT que nous devons mettre dans l'avenir un montant maximum par étudiant pour donner le plus de chance possible aux étudiants de notre municipalité ;

2011-01-020

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux

Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de continuer de défrayer 25% des coûts d'inscription pour une activité annuellement avec un maximum de 300\$, sur présentation des frais d'inscription, le tout effectif maintenant, soit le 10 janvier 2011.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Subvention – Loisirs organisés » 02 701 90 993

21. LOCATION DE SALLES – Réajustement des prix

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de chauffage et d'entretien ;

CONSIDÉRANT que les coûts n'ont pas été révisés depuis 2004 ;

2011-01-021

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le réajustement des prix pour la location des salles de Pierreville et Notre-Dame;

QUE la charte des prix de location pour le **CENTRE COMMUNAUTAIRE** soit la suivante, à savoir :

- Salle Renaud Baril	:	75.00\$
- Salles des « 6 »	:	75.00\$
- Gymnase + cuisine (avec ou sans tables)	:	200.00\$
- Gymnase + cuisine + Salle des « 6 » (avec ou sans tables)	:	250.00\$

Associations à but non lucratif OU cours rémunérés

- Salles Renaud Baril OU Salles des « 6 »	:	30.00\$
---	---	---------

Activités

- Culturelles, danse, cartes, etc...(payable à l'heure)	:	15.00\$
- Sports (forfaits deux heures)	:	15.00\$

QUE la charte des prix de location pour la **SALLE MUNICIPALE – Secteur Notre-Dame**, soit la suivante, à savoir :

- Location	:	100.00\$
- Mariage	:	100.00\$
- Funérailles	:	100.00\$
- Baptême	:	100.00\$
- Association à but non lucratif	:	30.00\$

QUE ces modifications de prix entreront en vigueur le 1^{er} février 2011, et que les autres procédures de location demeurent inchangées.

22. NOUVELLES ENTRÉES D'EAU – Modifications des prix

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de main d'œuvre et d'équipements ;

CONSIDÉRANT que les coûts n'ont pas été révisés depuis 2004, avec le règlement 043-2004 ;

2011-01-022

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux

Appuyée par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'ajustement de prix concernant la construction des nouvelles entrées d'eau sur le territoire de la municipalité de Pierreville, à savoir :

Entrée d'eau (3/4 pouces)	:	500.00\$
Entrée d'eau (1 pouce)	:	700.00\$

QUE ces changements de prix entreront en vigueur le 1^{er} février 2011.

23. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Louise Meunier, 62 Chemin de la Coulée.....Rénovation résidence unifamiliale isolée

24. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 DÉCEMBRE 2010

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 31 décembre 2010 de la municipalité de Pierreville

25. VARIA

Aucun conseiller n'ayant proposé de sujet, nous fermons le varia.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **ME LAFORCE** – Certificat de localisation du 19, Lieutenant Gouverneur Paul-Comtois
2. **FCM** – Nouvelle date limite pour l'achèvement des projets de stimulation de l'infrastructure
3. **MAMROT** – Vidange et mesure de boues/ Étangs d'épuration
4. **FMQ** – Formation offertes par la FMQ en 2011
5. **CPTAQ** – Succession Fernande Ross
6. **MMQ** – Recommandations complétées
7. **Le lien maison de la famille** – Lettre de remerciement
8. **CLD MRC NicoletYamaska** – Document relatif au procès-verbal de la MRC Nicolet-Yamaska daté du 19 décembre 2007
9. **Centre D'action bénévole du Lac StPierre** – Édition décembre 2010
10. **Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St François** – Procès-verbal du 14 décembre 2010

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Micheline Deschenaux et Jeannine Descoteaux, messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que madame la pro-maire, Mélanie Fontaine font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h40 et se termine à 20h48.

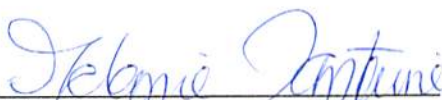
29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-01-023

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h00.

Note : il y avait 13 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.



Mélanie Fontaine, pro-maire



Isabelle Tougas, secrétaire-réceptionniste
Secrétaire de l'assemblée